



SAESSO INFOS

NUMÉRO OCTOBRE 2014

Spécial Rentrée

LE BAIL DE LA CHASSE COMMUNALE

Le bail de la chasse communale expire le 1^{er} février 2015. Dès lors, il nous appartient d'engager toutes les opérations de sa mise en location pour la période 2015-2024. C'est à la commune d'administrer la chasse sur toutes les terres du ban communal au nom et pour le compte des propriétaires, en conformité avec les dispositions légales et le cahier des charges type élaboré par les services de la préfecture et la fédération des chasseurs. Une des grandes étapes est la **consultation des propriétaires** afin que le produit de la chasse puisse être affecté à la commune.

Pratiquement, dans les tout prochains jours, chaque propriétaire de terres agricoles, de prairies ou de de taillis sera destinataire d'un courrier dans lequel il devra se prononcer pour l'affectation du produit de la chasse. A défaut de recueillir simultanément l'avis favorable des 2/3 des propriétaires représentant les 2/3 de la surface chassable, le produit de la chasse sera affecté à chaque propriétaire au prorata de sa surface. Jusqu'à présent et pour des raisons surtout pratiques, les propriétaires se sont toujours prononcés pour affecter le produit de la chasse à la commune. Ensuite, le conseil municipal décidera entre trois modes de mise en location : au gré à gré, par adjudication publique ou par appel d'offres.

Pour information, le locataire sortant bénéficie d'un droit de priorité de relocation. La surface chassable s'élève à 610 ha répartis entre 285 propriétaires.

LA RÉPONSE SIGNÉE EST À RETOURNER IMPÉRATIVEMENT À LA MAIRIE AU PLUS TARD LE 30 SEPTEMBRE PROCHAIN. JE COMPTE SUR LA COMPRÉHENSION DE CHAQUE PROPRIÉTAIRE POUR QUE CE DÉLAI DE RÉPONSE SOIT RESPECTÉ.

Votre maire

DES COUSSINS BERLINOIS SUR LA ROUTE DE SAVERNE

Suite à la réunion publique que nous avons organisée avec les riverains de la route de Saverne, il a été décidé que des coussins berlinois seraient posés à même la chaussée à l'entrée de la route de Saverne. Ces éléments de sécurité sont destinés autant que faire se peut à ralentir les véhicules trop souvent en excès de vitesse sur cette route. Après un temps d'observation, nous verrons si ce moyen peut être pérennisé et adapté à d'autres endroits.



LES PRODUITS HYDROCARBONÉS REFUSÉS EN DÉCHÈTERIE

La réglementation appliquée sur le lieu de traitement interdit la réception de produits hydrocarbonés à base d'hydrocarbure (feutre goudronné, shingle, mammoth, etc).

Ces produits ne peuvent plus être admis en déchèterie à compter de ce jour, puisque aucune filière de traitement n'est en place.

Malgré le fait qu'il ne s'agit pas de déchets ménagers ou assimilables, le Smictom travaille à la mise en place d'une telle filière et espère la réaliser très prochainement.

LA MAIRIE A VOTRE DISPOSITION

Mme Françoise HOENEN,
secrétaire de mairie, vous accueille :

- le lundi de 18h à 20h
- Le mercredi de 9h à 11h

03.88.70.57.19

09.79.55.38.90 (répondeur)

mairie.saesso@wanadoo.fr

<http://www.saessolsheim.fr/>



Commune de Saessolsheim



LES ACTIVITÉS SPORTIVES ET LUDIQUES REPRENENT !

Associations	Coordonnées	Cotisation annuelle	Séances	Reprise
SECTION DANSE COUNTRY—LINE DANCE	Simone MULLER 06 40 50 98 79	45€ (y compris la cotisation ACSF pour les frais d'assurance)	JEUDI SOIR De 19h à 20h : débutants De 20h à 21h30 : confirmés	04/09
SECTION GYMNASTIQUE	Marie-Elisabeth KALCK 03 88 70 54 21	65€ (y compris la cotisation ACSF pour les frais d'assurance)	MERCREDI SOIR De 20h15 à 21h15	17/09
UNION SPORTIVE DE SAESSOLSHEIM (USS)	Resp. MASCULINS Fabrice ACKER 06 88 09 50 17	35€ pour les - de 18 ans	MARDI ET JEUDI A partir de 19h30	Début sept
	Resp. FEMININES Ismail BURGAZ 06 07 09 02 15		MERCREDI ET VENDREDI A partir de 19h45	Début août
	Resp. FEMININES U15 Emilie DUDT 06 33 71 76 28	55€ pour les + de 18 ans	MARDI A partir de 19h00	Fin août

UN NOUVEAU TABLEAU NUMÉRIQUE POUR LE GROUPE SCOLAIRE

Peu à peu le tableau noir disparaît au profit des tableaux numériques...



CANTINE

Les menus du mois pour les enfants fréquentant la cantine sont consultables sur le site de l'Alsacienne de Restauration sous le lien suivant <http://www.macantineetmoi.com/com-com-saverne/menu.html>. Vous trouverez également sur le site de la com-com : <http://www.cc-saverne.fr/wsite/> dans la rubrique "vivre" tous les renseignements utiles pour la petite enfance et/ou l'enfance (lieux d'accueil - horaires - tarifs etc....).

SIVOS HORAIRES DE BUS

Les horaires des bus scolaires du réseau sont consultables :

- A la mairie
- Au Groupe Scolaire des Perdrix
- Sur le site de la commune
- Sur la page facebook de la commune

RAJ RÉSEAU ANIMATION JEUNES

Accueil des jeunes
le 10 octobre
de 18h à 20h au local

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS À VENIR

- ♦ CONCERT ASAMOS « MUSIQUE ROMANTIQUE ALLEMANDE ET MUSIQUE MÉDIÉVALE À VOIX DE FEMMES » LE 5 OCTOBRE À 16H30 EN L'ÉGLISE SAINT JEAN-BAPTISTE
- ♦ SORTIE PÉDESTRE DE L'ACSF LE 5 OCTOBRE EN DIRECTION DU FORT DE MUTZIG
- ♦ DON DU SANG LE 8 OCTOBRE À L'ESPACE COMMUNAL DÈS 18H00
- ♦ REPAS PAROISSIAL LE 26 OCTOBRE DÈS 12H À L'ESPACE COMMUNAL (RÉSERVATIONS AUPRÈS DE M-LAURE KREMMEL (03.88.70.51.85) OU FRANÇOIS SCHARSCH (03.88.70.59.20))

Rédaction : Christiane Fournier, Cécile Muller et Dominique Muller

Infographie : Cécile Muller

Impression : Communauté des Communes de la Région de Saverne



SAESSO INFOS